ESCALADE REGLEMENT COL 71
2023-2024

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous	
REFERENTS DE L'ACTIVITE	AUTRAN Stéphane (représentant CMD) CHARME Geneviève (représentant CMD et CTA)
FORMULE DU CHAMPIONNAT	Engagements sur UNSS 71 : consulter le site UNSS71 Equipe de 4 grimpeurs : chaque journée comprend une formule établissement /animation et sport partagé. ~ **Pôle établissement** : composition des équipes : 4 équipiers. Parité de sexe obligatoire(2G/2F) 1 cadet(te) maximum J1 en moulinette, J2 et J3 uniquement en tête JOFF et jeune coach obligatoire ~ **Pôle Animation** : composition des équipes : 4 équipiers. Non mixité tolérée Escalade en moulinette uniquement puis une voie en tête très facile sur J2 J3 possible suivant le nombre d'équipes engagées. A chaque rencontre, le classement est fait sur tous les secteurs et sur les 4 grimpeurs. ~ Addition des performances de chacun des 4 coéquipiers à chaque voie et à chaque bloc pour le total des points. ~ Le classement final s'établit sur le total des points des 4 équipiers (voie classement). ~ Pôle sport partagé = idem pôle développement (sauf tête uniquement pour valide)
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Arbitre obligatoire par équipe qualifiée en établissement Niveau District minimum. Ils sont donc validés sur OPUSS Cette formation se fait au sein de chaque A.S. Cette formation doit inclure une partie théorique axée sur la capacité à assumer le rôle de juge et de jeune coach. Un document résumant les principales règles à maîtriser est en ligne sur le site de l'UNSS 71. Si vous voulez aller un peu plus loin, pour vous aider sur les contenus de cette formation le livret « Je suis un jeune officiel en escalade » est disponible sur les sites. Un questionnaire pour valider la formation que l'on pourra faire remplir à tous nos élèves lors de la journée JO est disponible auprès de Stéphane Autran et sera mis en ligne sur UNSS71, travail possible sur smart phone Tous les grimpeurs doivent avoir fait le questionnaire, ils doivent connaitre les règlements pour leur sécurité et la connaissance des disqualifications possibles
CLASSEMENTS	Il est fait sur tous les secteurs et sur les 4 grimpeurs. L'équipe classée première marque 12 points ; 11 pour la deuxième et ainsi de suite. Le classement départemental est obtenu par l'addition des points sur les 3 journées.
ORGANISATION GENERALE	Présence sur le lieu de compétition à 13 h 30. Début de la rencontre à 13 h 45. Fin vers 16 h 30… (suivant le nombre d'équipes) L'organisateur participe aussi à la compétition. Rotations de 15 mn environ selon la difficulté et la longueur des voies.

	On peut créer de 6 à 10 secteurs plus les repos selon les possibilités de l'organisateur. Chacun s'organise au mieux, selon son mur. Le grimpeur est assuré par un de ses coéquipiers.
REGLEMENT TECHNIQUE	**Voies de DIFFICULTÉ** A chaque séquence, à chaque voie ou bloc, l'équipe fait passer ses 4 grimpeurs comme elle veut dans la limite du temps. Le nombre d'essais n'est pas limité. Le meilleur essai de chaque grimpeur sera comptabilisé. La corde d'assurage est tenue « molle » en moulinette. Si le grimpeur chute en tête : Soit il s'arrête ; Soit il recommence : s'il était : • Avant la 2ème dégaine, il repart sans retirer la corde à partir du sol. • Après la 2ème dégaine : il doit retirer la corde déjà passée dans les dégaines et repartir du sol. Chaque voie de difficulté vaut X points. En cas d'échec, les points sont attribués en fonction de la dernière dégaine atteinte et mousquetonnée. Une voie est considérée comme réussie quand la dernière dégaine est mousquetonnée. La dernière dégaine du sommet est placée sur la chaîne de relais, en sortie de voie. <u>Remarque</u> : il est bien entendu INTERDIT de se servir des spits ou dégaines pour la progression. (Pénalité : points marqués à la dernière prise contrôlée AVANT la faute) Voies en moulinette : possible, avec un « capteur ». **BLOCS si possible sur le mur accueillant.** Nombre d'essais libre par concurrent et par bloc, dans les minutes imparties à l'équipe. La valeur d'un bloc est équivalente à celle des voies, avec des zones de réussite intermédiaires de 2 ou 4 points…, (qui ne comptent qu'en cas de réussite incomplète). Voir le règlement avec l'organisateur. Parade assurée par l'équipe…